

La conformité RGPD des professionnels de l'immobilier.

Programme de Formation

Intégrez les bonnes pratiques RGPD pour sécuriser vos activités

Programme détaillé

Objectifs.

- Découvrir et comprendre les enjeux et grands principes du RGPD
- Identifier les obligations juridiques applicables à votre entreprise
- Déterminer les éléments-clés de votre mise en conformité
- Rassurer vos clients sur votre connaissance de la réglementation

Public visé.

Professionnels de l'immobilier, tels que les syndics de copropriété, promoteurs, agents immobiliers, architectes, bureaux d'études, géomètres, etc.

Prérequis.

Aucun

Accessibilité.

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Déroulé.

Formation en présentiel, chez ALLY Avocats ou dans vos locaux, ou en distanciel, via un outil de visioconférence.

Formation de 4 heures, de 9h00 à 13h00 ou de 14h00 à 18h00.

Pédagogie.

Moyens pédagogiques. Affichage sur grand écran de PowerPoint et/ou de questionnaires divers, complété par des cas pratiques et ateliers interactifs pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances acquises au fur et à mesure de la formation. Partage de documents pédagogiques (PDF, Excel).

Méthodes d'évaluation. Au cours de la formation, des mises en situation et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires. A l'issue de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera remis aux stagiaires afin de vérifier les connaissances acquises. Il fera l'objet d'une correction orale en fin de journée.

Pédagogie. La pédagogie mise en œuvre doit inciter le stagiaire à s'impliquer fortement dans son travail et donc devenir acteur responsable de sa formation, motivé par ses propres progrès. Les échanges doivent permettre de travailler les besoins spécifiques du stagiaire et d'adapter la formation à son rythme.

Fin de la formation. Une attestation de réalisation de formation et questionnaire de satisfaction seront transmis à la fin de la formation.

I. Brève introduction au RGPD ¹

- Historique de la réglementation sur la protection des données
- Le cadre légal et réglementaire
- Les notions et acteurs-clés de la conformité
- Les grands principes de la réglementation RGPD

II. Les obligations RGPD du professionnel de l'immobilier²

- Cadrage et pilotage de la conformité
- Sensibilisation et formation des équipes
- Documentation et démarche « accountability »
- Légalité des activités de traitement
- Droits des personnes concernées
- Sécurité des données
- Encadrement des flux de données

IV. Mise en pratique : le RGPD appliqué au secteur immobilier ¹

- Cartographie des traitements de données usuels dans le secteur
- Description des mesures de sécurité
- Présentation d'un dossier de conformité-type
- Focus : l'information des personnes concernées
- Focus : l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance dans un immeuble

Chaque point susvisé fera l'objet d'une interrogation (1) orale, ou (2) écrite (cas pratique ou quiz).

* Tarif interentreprise. Tarif intra-entreprise : sur devis.